

Innovation "bas carbone" pour la marina olympique de Marseille

Septembre 2024

Les Jeux Olympiques de Paris 2024 ont offert une belle occasion de démontrer que construction béton et construction bas carbone vont de pair. La Marina Olympique de Marseille a coché toutes les cases : esthétisme, fonctionnalité et impact environnemental réduit.



Marina Olympique de Marseille
(DR, Marseille.fr)

Des travaux d'envergure, un béton innovant

La marina nautique de Marseille a métamorphosé ce qui était à l'origine le stade nautique du Roucas-Blanc, emblème balnéaire depuis le 19^e siècle. Les travaux terrestres ont rationalisé l'espace autour de 5 bâtiments et des aires de stockage, soit 7 500 m² de bâti construit ou rénové et 17 000 m² d'espace extérieur aménagé. Les bâtiments rayonnent autour du plan d'eau et s'intègrent parfaitement au paysage.

Pour ces travaux d'envergure, le **cahier des charges** était clair : le matériau utilisé devait pouvoir être entretenu facilement et assurer une construction au **bilan carbone** réduit. Le cabinet d'architectes Carta-Reichen et Robert Associés a fait le choix du béton, pour un projet solide, pérenne, ancré dans la minéralité du paysage. Et le béton choisi, par ses caractéristiques, assure une empreinte carbone réduite, le projet visant dès le départ les labels BDM (Bâtiments Durables Méditerranéens) et Effinature (**biodiversité**). La marina a d'ailleurs été labellisée BDM Or.

Première nationale pour un bilan carbone de - 40 %

Le béton utilisé pour la marina est réalisé à partir d'un **ciment** CEM V, composé de 21 % de laitiers de haut fourneau et de 20 % d'argiles activées thermiquement. Ce ciment affiche une réduction carbone de 32 % par rapport à un CEM I classique. Classé PM-ES, il convient parfaitement à un **environnement** agressif comme le milieu marin, et n'impose aucune **contrainte** particulière pour la mise en œuvre du béton sur le chantier. Le recours à ce ciment CEM V, une première pour un chantier d'une telle envergure, ainsi que les caractéristiques des bâtiments aux toitures végétalisées ont permis d'obtenir une réduction d'environ 40 % du bilan carbone de l'opération.

Une intégration parfaite au paysage

Le ciment CEM V utilisé pour la marina est le fruit d'une première mondiale : la production d'argiles kaoliniques thermiquement activées dans un four de cimenterie. La technologie utilisée renforce une production en boucle courte, les argiles ayant été calcinées dans un four de la cimenterie de La Malle (13). En outre, du fait de leur origine d'extraction, les argiles donnent au béton une teinte légèrement rosée, très proche du calcaire local et assurant une intégration parfaite des bâtiments au paysage. Intégration d'autant plus parfaite que les nouveaux bâtiments bas carbones ont été recouverts de végétaux, avec un choix d'essences correspondant à celles qui poussent naturellement dans les calanques proches.

La nouvelle marina olympique a su associer exigences sportives et environnementales. Cette infrastructure durable du territoire marseillais sera dédiée aux activités autour de la voile, du nautisme, des plages et du monde marin, s'ouvrant à toute la population.

Les acteurs du projet

- Maîtrise d'ouvrage : Ville de Marseille
- Groupement : Travaux du Midi
- Architectes : Carta-Reichen et Robert Associés, Rougerie Tangram
- Bureaux d'études : WSP | BG Ingénieurs Conseils SAS, MARSHALL Day Acoustics, R2M
- Paysagiste : STOA
- Ciment : ECOPlanet Lafarge

Le chantier : photo(s) et fiche récapitulative



Nouvelle marina olympique à Marseille, vue de mer

Fichier
 Télécharger
Auteur

Cimbéton, Anouk THEBAULT



Retrouvez toutes nos publications
sur les ciments et bétons sur
infociments.fr

Consultez les derniers projets publiés
Accédez à toutes nos archives
Abonnez-vous et gérez vos préférences
Soumettez votre projet